

LES DÉPÊCHES LÉGISLATIVES
MUNICH
DE LA
Grande Brasserie DE LILLE

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 22,00; 6 mois, 40,00; 1 an, 76,00
France et Belgique..... » 23,00; » 43,00; » 80,00
Etranger: Tarif A..... » 35,00; » 70,00; » 140,00
Tarif B..... » 50,00; » 100,00; » 200,00

ANNONCES..... ROUBAIX..... 83 à 71, Grande-Rue. Tél. 84 et 1908. Inter. 6.
TOURCOING..... 33, rue Carnot. Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Falckherbe. Tél. 57.07.
PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.

Chèques postaux 87 Lille

LES FIGEONS QUI OBTIENNENT LES PREMIERS PRIX
doivent leurs succès
AUX MÉTHODES
MERVEILLES
ET DÉTALÉS DU
Docteur-Vétérinaire
DOMICENT
Spécialiste en Colémbophilie
DÉPÔT:
FRANÇOIS DU PROGRES
184, Grande-Rue, ROUBAIX

La nouvelle loi sur les loyers est applicable dès aujourd'hui

BÉNÉFICIERONT DE LA PROROGATION JUSQU'AU	A Paris et dans un rayon de 50 km.	Villes de plus de 100.000 habitants	Villes de moins de 100.000 habitants
1 ^{er} Juillet 1923			
les loyers excédant au 1 ^{er} août 1914 :			
local d'habitation.....	6.000	4.000	2.000
local professionnel.....	9.000	6.000	3.000
1 ^{er} Juillet 1925			
les loyers excédant en 1914 :			
local d'habitation.....	3.000	2.000	1.000
local professionnel.....	6.000	4.000	2.500
1 ^{er} Juillet 1926			
les loyers excédant en 1914 :			
local d'habitation.....	2.000	1.000	500
local professionnel.....	3.000	2.000	1.000
1 ^{er} Juillet 1927			
les loyers excédant en 1914 :			
local d'habitation.....	1.000	500	250
local professionnel.....	2.000	1.000	500
1 ^{er} Juillet 1928			
les loyers excédant en 1914 :			
local d'habitation.....	500	250	100
local professionnel.....	1.000	500	250
1 ^{er} Juillet 1928			
les loyers inférieurs en 1914 :			
local d'habitation.....			250
local professionnel.....			500

Retour au droit commun le 1^{er} Juillet 1930

LES PRINCIPALES MODALITÉS DE LA LOI

La loi s'appliquera à tous les locataires, sous-locataires, cessionnaires et occupants « de bonne foi » en possession des locaux au 30 juin 1929.

Les exclus du bénéfice de la loi

La loi n'est pas applicable aux étrangers n'ayant ni combattu ni servi dans les armées alliées, ni aux locataires de plaisance; ni à ceux qui ont plusieurs habitations; ni aux locaux dont le local est un accessoire du contrat de travail; ni aux locataires qui sont loués sans autorisation écrite du propriétaire à l'un de ces catégories: mutilés, réformés, accidentés à 25 %, veuves de guerre, chefs de familles nombreuses, locataires titulaires de la carte de combattants.

Le droit de reprise

Si le propriétaire français a acquis sa propriété entre le 1^{er} mars 1926 et le 1^{er} juin 1929, il ne pourra reprendre qu'à partir du 1^{er} juillet 1929, 1^{er} juillet 1930 ou 1^{er} avril 1931 les locaux dont le retour au droit commun était prévu pour cette date.

Les restrictions au droit de reprise

Si le propriétaire a acquis les locaux postérieurement à la promulgation de la loi, il ne pourra exercer le droit de reprise.

Le propriétaire ne peut exercer son droit de reprise contre certaines catégories de locataires à moins qu'il n'appartienne lui-même (ou celui pour qui il veut reprendre les locaux) à l'une de ces catégories: mutilés, réformés, accidentés à 25 %, veuves de guerre, chefs de familles nombreuses, locataires titulaires de la carte de combattants.

Les prix des loyers

Les prix sont ainsi fixés : 150 % de la valeur locative de 1914, entre le 1^{er} juillet 1929 et le 1^{er} juillet 1931, puis 15 % en plus tous les ans jusqu'à la fin de la prorogation.

La majoration est de 175 % pour les locaux professionnels, puis 15 % en plus tous les ans jusqu'à la fin de la prorogation.

En cas de bail de neuf ans, la majoration pourra être de 250 % pour les locaux d'habitation, 275 % pour les locaux professionnels.

Les charges sont fixées à 30 % du prix de 1914 jusqu'au 1^{er} juillet 1930, défense de majorer de plus de 300 % les loyers dont la prorogation est terminée.

L'action en réduction des prix

Les locataires intentent une action en réduction de prix en vertu de l'acte de prorogation avant l'expiration du délai de six mois qui partira de la date de la première quittance de loyer majoré, présentée par le propriétaire et payée par le locataire.

La procédure

Si le loyer ne dépasse pas 1.500 francs en principal et 300 francs par mois pour les meubles, c'est le juge de paix qui est compétent. Au-dessus, c'est le tribunal civil.

Le propriétaire français (non le bailleur) pourra démolir pour reconstruire, à trois conditions : 1^{er} un préavis d'un an; 2^o indemnité égale à deux années de loyer; 3^o le travail commencé six mois après le départ des derniers locataires.

La réquisition

Le texte définitif prévoit qu'une loi ultérieure fixera les modalités d'application de la réquisition des locaux vacants.

Toutes les autres dispositions de la loi du 1^{er} avril 1926 sont maintenues et ses prescriptions restent en vigueur toutes les fois que le nouveau texte n'a pas expressément dérogé.

M^{lle} ELSA BARRAINE obtient le grand prix de Rome de musique

Paris, 30 juin. — L'Académie des beaux-arts a procédé au jugement des cantates des concurrents pour le grand prix de Rome de musique, elle a voté le premier grand prix à une femme: M^{lle} Elsa Barraine. Le lauréat qui vadevenir pensionnaire de la villa Médicis à Rome avait obtenu Van dernier le deuxième grand prix; née à Paris en 1910, elle n'a donc que 19 ans; elle est élève de M^{lle} Dukas et Henri Buser; elle est l'auteur d'un « Prélude » pour orgue de mélodies et d'un « Solitaire ». L'Académie a décerné, en outre, à M^{lle} Barraine, le prix Duquesne-Tresse de 6.000 francs.

Elle a accordé le premier second prix à M. Tony Aubin, né en 1907 à Paris; et le deuxième second prix à M. Sylvain Caffet, né à Mont-sur-Loire en 1908.

L'enthousiasme en Espagne pour le sauvetage du « Numancia »



Notre photo montre les aviateurs, avant de quitter Alcazara. A l'extrême gauche, au premier plan, RUIZ DE ALDA; le troisième, au premier plan, FRANCO; assis, GALLARZA (W.W.P.)

Madrid, 30 juin. — Une note officielle communiquée à la Presse au sujet du sauvetage des aviateurs dit notamment : « La Jole du gouvernement, à l'occasion du sauvetage est d'autant plus grande que son désespoir était grand au sujet de leur sort. Le peuple espagnol, qui supportait la malheur avec tristesse, mais avec dignité, a su donner la vraie expression de sa voix, en se rendant à l'ambassade d'Angleterre exprimer sa gratitude à la nation amie qui, avec les puissants moyens offerts spontanément, est arrivée à nous donner la présente satisfaction. Nous ne devons pas oublier les efforts faits par le Portugal, l'Italie, la France, pour coopérer aux recherches, car notre gratitude est non seulement provoquée par le succès, mais par les démonstrations de solidarité humaine et d'amitié pour l'Espagne qu'on a vues à cette occasion. Le gouvernement remercie la Presse pour son attitude et la charge de féliciter en son nom les amis des aviateurs. »

Manifestations de reconnaissance envers les aviateurs qui ont participé aux recherches

Madrid, 30 juin. — La presse consacre des pages entières au sauvetage des aviateurs et se fait l'écho des manifestations qui se déroulent dans toutes les provinces au milieu de l'enthousiasme général. La population, en cortège, acclame les aviateurs espagnols, anglais et tous les peuples qui ont coopéré aux recherches des aviateurs.

L'Aéro-Club de Séville a offert à tous les passants un verre de vin et a distribué l'aumône aux pauvres.

Il avait également organisé un dîner intime auquel prenaient part de nombreux aviateurs, parmi lesquels Condouret, pour fêter le sauvetage du « Numancia ».

Au cours de l'après-midi, le délégué des Mutilés à l'ambassade d'Angleterre s'est poursuivi, remplissant de signatures d'innombrables feuilles.

Gallarza, qui est aide de camp du roi, a adressé à la reine la dépêche suivante : « Nous trouvons bien à bord porte-avions anglais. Faisons route vers Gibraltar. Aux pieds de Votre Majesté. »

Les nouvelles de province annoncent la jole et la reconnaissance envers l'Angleterre et des autres nations qui ont coopéré aux recherches.

Le mécanicien du « Numancia », Madariaga, a envoyé à sa mère le radiogramme suivant : « Sauvé! Hourra! »

Une manifestation organisée par l'Aéro-Club se rendit ce matin devant les ambassades d'Angleterre, de France, d'Italie et du Portugal, afin de témoigner la reconnaissance de l'Espagne entière pour les recherches effectuées. Le gouvernement a donné son agrément à cette manifestation.

L'Amirauté anglaise annonce que le porte-avions « Eagle » compte arriver à Gibraltar le 2 juillet à 19 h. L'aviateur Franco a déclaré qu'il n'avait rien à ajouter actuellement à sa déclaration faite à la presse.

Les félicitations de la France

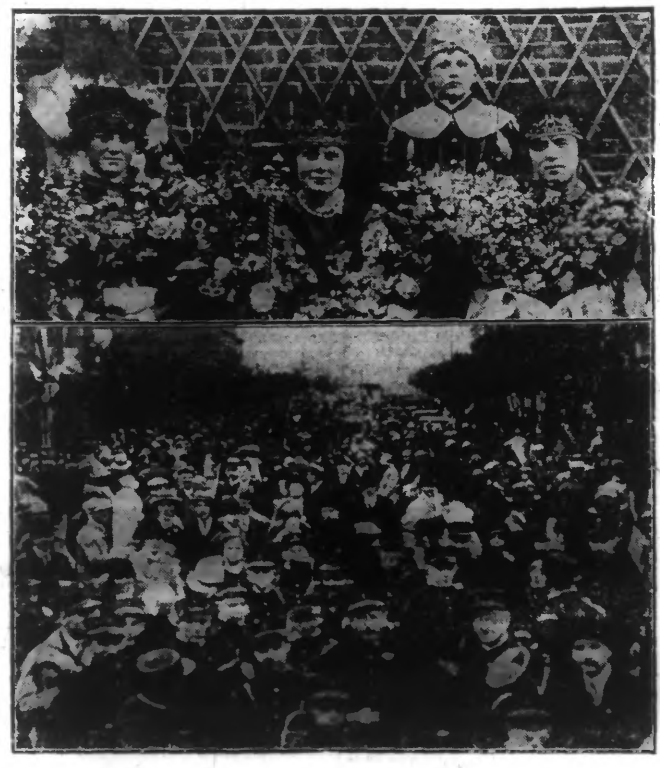
L'ambassadeur de France a adressé au général Primo de Rivera une lettre conçue en termes particulièrement touchants, le félicitant de l'heureux résultat des recherches.

M. PAINLEVÉ décoré de la Légion d'honneur une religieuse de 87 ans

Bourg, 30 juin. — La dernière journée de la foire-exposition de Bourg-en-Bresse a été clôturée par une visite officielle de M. Painlevé, ministre de la Guerre, accompagné des parlementaires et des autorités. Le ministre s'est rendu à l'hôtel-dieu de Bourg où il a remis la croix de la Légion d'honneur, au titre militaire, à M^{lle} Elisa Renard, en religion Sœur Florence, de la Congrégation Saint-Joseph, supérieure des religieuses de l'hôtel-dieu, âgée de 87 ans, entrée à l'hôpital de Bourg le 21 septembre 1860 à l'âge de 18 ans.

Pendant les deux guerres de 1870-71 et 1914-18 sœur Florence a soigné les blessés militaires hospitalisés et au cours de sa longue carrière qui a duré plus d'un demi-siècle, a prodigué avec zèle et dévouement ses soins aux malades.

Le festival international de musique du Pile, du Sartel et des Trois-Ponts à Roubaix



En haut : LA REINE (au centre) ET SES DEMOISELLES D'HONNEUR
En bas : LE CORTÈGE BOULEVARD BEAUREPAIRE
(Lire le compte rendu page 2).

LE XXIII^e TOUR DE FRANCE CYCLISTE LA PREMIERE ETAPE PARIS-CAEN est gagnée par Dosseche

Le XXIII^e Tour de France cycliste, la grande épreuve internationale qui durant un mois va passionner la foule, a commencé hier par l'étape Paris-Caen.

Hier matin, de très bonne heure, le Porte Maillot présentait une physionomie inaccoutumée et à 6 h. 30, avait lieu l'ouverture du contrôle. Les premiers coureurs arrivent; ce sont des touristes-routiers, puis viennent les « cas », entourés de leurs nombreux amis. Les encouragements pleuvent de toutes parts et pendant que les coureurs viennent signer la feuille de contrôle, les mains amies se tendent; des souhaits ardents s'échangent.

A travers une foule compacte, que la pluie qui tombe doucement n'a pas fait hésiter, la caravane des coureurs, accompagnée de nombreux cyclistes, motocyclistes et automobilistes se dirige vers le Vésinet où a lieu un dernier appel et le départ est donné à 9 h. Les 157 as et touristes routiers se sont élançés vers Caen, but de la première étape qui les ramènera à Paris, le 29 juillet, après avoir parcouru 5.257 kilomètres à travers toute la France.

DANS LES CONTROLES

Malgré la pluie, le train est mené rapidement par les « cas » qui, au début, sembleraient adversaires les plus directs.

Mantes. — Passent à 9 h. 55, Ch. Pélassier, Crippa et Leducq.

Evreux. — 80 kilomètres du départ, passent à 11 h. 20, Crippa, Aerts, Leducq, Ch. Pélassier. A 11 h. 25, 30 coureurs suivent en groupe puis à 11 h. 27, douze autres ensemble.

Lisieux. — 152 kilomètres, passent à 13 h. 25, J. Aerts, Leducq, Ch. Pélassier, Crippa. A 13 h. 29 un peloton de 30 coureurs, dont De Waele, R. Decorte, L. Chéar, A. Godinat, V. Fontan, J. Demuyser, R. Bellenger, A. Van Brunsen, G. Laloup, M. Huot.

A 13 h. 31, Guilbert, E. Gréau, A. 13 h. 37, A. Piccini, Innocenti, A. 13 h. 40, A. Platin, L. Buyse, F. Le Drogo, J. Canova, F. Oudet, J. Merviel.

L'ARRIVÉE A CAEN

L'arrivée de la première étape du Tour de France avait attiré une foule nombreuse et enthousiaste. Le belge Dosseche, vainqueur de l'étape, a reçu une formidable ovation.

Voici le classement : 1^{er} Dosseche, en 5 h. 52'21"; 2. Deleat, même temps; 3. Bidot; 4. Dewaele; 5. Leducq, en 5 h. 56'21"; 6. Decorte, même temps; 7. ex-aequo, Godinat, Franz, Simonin (1^{er} des touristes routiers); Chéar, Mechar, Bonduel, Vervaecke, Pierre Magné, P. Le Drogo, Ch. Pélassier, Deby, Masson, Delannoy, Govaert, Pancers, Fontan, J. Aerts, Cardona.

26. H. Martin en 5 h. 56'33"; 27. Pomposi, 5 h. 57'; 28. A. Barthélemy, 5 h. 57'45"; 29. Van de Castele, 5 h. 58'10"; 30. Demuyser, 5 h. 59'37"; 31. Magné, 6 h. 01'41"; 32. Crippa, 6 h. 03'49"; ex-aequo, Verhaegen, Vids, Frenas, Grégoire, Zanetti, Bouillet, Mazyrat, Tavernier, Dredchia, même temps; 42. Moineau, 6 h. 05'50"; 43. Perain, 6 h. 07'17"; 44. Belenger, 6 h. 07'15"; ex-aequo, Van Brunsen, Foucaux, Huot et Thomas, même temps; 49. Della Gatta, 6 h. 10'22"; 50. Gellibet, 6 h. 11'25"; ex-aequo, Van Slembrouck, Joij, Lalou, Van Rysselberghe, même temps; 55. Innocenti Piccini, Verdek et Benoit Faure, même temps; 58. Merviel, 6 h. 18'21"; ex-aequo, Canova, Buyse, Platin, F. Le Drogo, Guilbert, même temps.

AUJOURD'HUI 2^e ETAPE CAEN-CHEMBOURG (140 kilomètres)

Ce matin, à 11 h., sera donné le départ de la seconde étape Caen-Cherbourg (140 kilomètres): Caen (0 kilom.)..... 11 h. Bayeux (25 kilom.)..... 11 h. 40 Isigny (56 kilom.)..... 12 h. 35 Valognes (96 kilom.)..... 13 h. 35 Cherbourg (140 kilom.)..... 15 h. 15

Notre tableau d'affichage

Les résultats de la seconde étape du Tour de France sera affiché cet après-midi à l'une des vitrines du hall du « Journal de Roubaix » 63 à 71, Grand-Rue.

UNE MISE AU POINT OFFICIEUSE A PROPOS DE LA DETTE AMERICAINE

Paris, 30 juin. — Au cours de la démarche que l'ambassadeur de France à Washington a faite auprès de lui, le 23 juin, M. Stimson, secrétaire d'Etat, a rappelé que selon la thèse américaine, l'accord de 1926, comporte de la part des Etats-Unis l'abandon du montant des dettes contractées par la France envers le Trésor Américain pendant la guerre et qu'il limite la charge de notre pays aux seules dettes d'après guerre.

A ce sujet, l'Agence Havas communique la note officielle suivante : Cette interprétation de l'accord Mellon-Bérenger que M. Mellon, secrétaire américain du Trésor, avait déjà donnée à diverses reprises, notamment dans sa réponse du 14 juillet 1926 à M. Peabody, repose sur les chiffres suivants : La dette française postérieure à l'armistice s'élevait, lors de la conclusion de l'accord de 1926, en capital et intérêts à 5 %, ce qui n'aurait été décompté que jusqu'au 13 juin 1925, à 1.653 millions de dollars, y compris la dette des stocks.

D'autre part, la valeur actuelle des annuités de l'accord, au taux de 5 %, était de 1.681 millions de dollars. C'est dans ces conditions que les autorités américaines peuvent considérer que la France a obtenu remise de sa dette antérieure à l'armistice, laquelle s'élève en principal et intérêts à plus de 2.400 millions de dollars.

M. Macdonal se rendrait aux Etats-Unis en août prochain

Londres, 30 juin. — Le « Sunday Express » écrit que contrairement à l'opinion générale, M. Macdonal se rendra en Amérique aussitôt que possible cet été et probablement au mois d'août.

Le journal ajoute que M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, prendra part à la conférence Hoover-Macdonal, laquelle sera limitée à la discussion du texte d'un pacte de paix entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, la question des dettes de guerre ne devant pas être soulevée.

L'Association des grands ports français visitera le port de Rotterdam le 30 juillet prochain, et le port d'Amsterdam le 27 juillet. Ces deux visites se rattacheront à une visite générale des ports étrangers de la Mer du Nord.

Un grave accident d'auto près d'Ostende

Un autocar contenant des excursionnistes Tourquennois est renversé à Ghistelles

ON COMPTE DEUX TUÉS ET DE NOMBREUX VOYAGEURS SONT BLESSÉS

Tard dans la soirée nous est parvenue une dépêche nous annonçant que, sur la route de Deynze à Ostende, au village de Ghistelles, un autocar était entré en collision avec une automobile.

Des renseignements pris, il s'agit d'une voiture de transport appartenant à M. Camille Ameyé et conduite par son frère, M. Sylvain Ameyé, tous deux de Tourcoing. Le propriétaire de la voiture avait organisé un voyage à Ostende et groupé une cinquantaine d'excursionnistes du quartier de Brun-Pain et de la rue La Pérouse.

L'accident s'est produit au retour, vers 20 h. 15 et d'après les déclarations d'une petite fille, qu'un automobiliste complaisant avait ramené, le nombre des blessés serait particulièrement important.

A minuit, aucune nouvelle précise n'était parvenue aux familles. D'autre part, notre correspondant de Bruxelles nous informe que deux fillettes, l'une âgée de 13 ans, l'autre de 14 ans, ont été tuées.

MORT DE M. WAUTERS

ancien ministre de l'Industrie et du Travail de Belgique

Bruxelles, 30 juin. — Le parti socialiste est en deuil par suite de la mort de M. Wauters, député de Huy-Waremme, ancien minis-



M. WAUTERS

tre de l'Industrie et du Travail, décédé dimanche matin, après une maladie qui l'éloignait de la politique depuis de nombreux mois.

Né à Aesbrouck, près de Liège, le 8 novembre 1875, M. Wauters était docteur en sciences de l'Université de Liège. Membre du Conseil communal de Waremme depuis 1905, il était député adjoint depuis 1913.

Donné d'une vive intelligence, travailleur infatigable, organisateur réaliste, M. Wauters exerça une action profonde sur le Parti socialiste; l'orientation qu'il lui donna avec courage lui valut des sympathies.

Quand il fut appelé au Ministère du Travail et de l'Industrie, son esprit conciliateur fut apprécié, même par ses adversaires, qui le tenaient en estime.

Journaliste de talent, M. Wauters fut directeur du « Peuple ».

Son corps sera exposé à la Maison du Peuple, mardi soir et mercredi matin jusqu'à une heure, puis il sera conduit à Waremme et ramené à Uccle, où il sera inhumé dans le caveau de famille.

Les catholiques-autonomistes alsaciens désapprouvés par les milieux religieux de Rome

Rome, 30 juin. — Les derniers gestes des catholiques-autonomistes en Alsace n'ont pas manqué d'attirer l'attention des milieux religieux de Rome où ils sont nettement désapprouvés. On estime que l'étroite alliance entre un parti tel que le parti communiste et des éléments catholiques parmi lesquels se rangent de nombreux ecclésiastiques, ne saurait qu'engendrer des équivoques et causer aux autorités ecclésiastiques supérieures de sérieux embarras.

Comme il apparaît que cette alliance est nettement dirigée contre les pouvoirs établis et le gouvernement légitimement constitué, on rappelle que la religion ne peut en aucun cas servir à des buts purement et exclusivement politiques et que la formule « politique d'abord » n'a été jugée à plusieurs reprises comme étant nuisible et néfaste pour les véritables intérêts de la religion.

On constate enfin que les tentatives qui ont été faites dans les régions italiennes reconquises pour organiser une sorte d'autonomisme catholique sur le type de l'autonomisme alsacien, sont venues se briser sur la volonté inflexible du gouvernement italien et contre la condamnation des subterfuges vaticans. — (Havas).

UNE VISITE D'INGENIEURS FRANÇAIS EN ANGLETERRE

Londres, 30 juin. — 60 membres de la société française des Ingénieurs, ayant à leur tête M. Moutier, sont arrivés à Londres, ce matin. Ils ont assisté à la messe à la cathédrale de Westminster. Les ingénieurs feront une tournée de 2.000 milles, en Angleterre, au cours de laquelle ils visiteront notamment Birmingham, Sheffield, Derby et Glasgow. Ils retourneront en France le 7 juillet.